

La g@zette

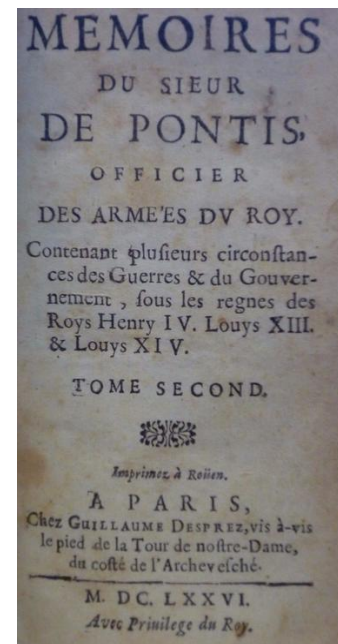
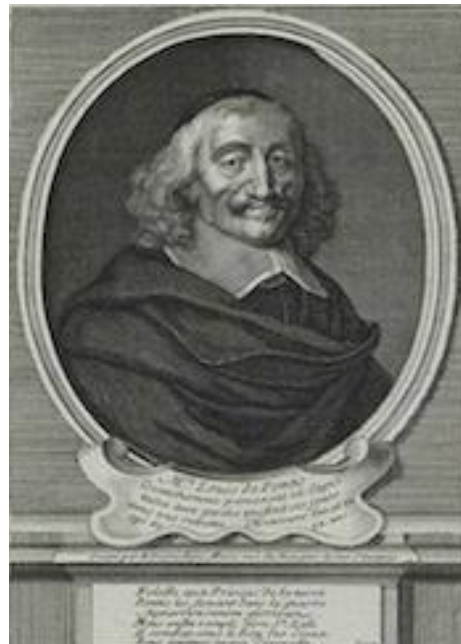
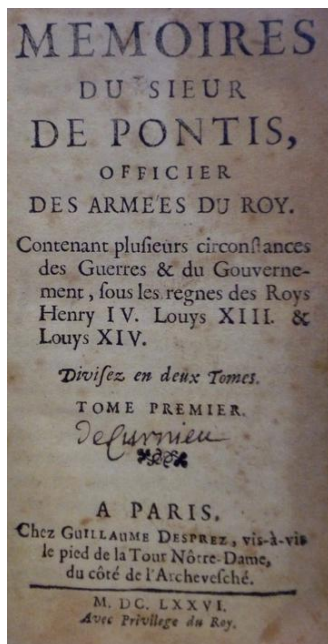
du Valbonnais

N° 121 – Janvier 2018

Vaubonnez : les Mémoires du ^{Cne} de Pontis



En 1648, au château du baron de Vaubonnez, un assassinat : complot ou tireur solitaire ?



Louis de Pontis (1578-1670), de petite noblesse rurale, servit la monarchie sous Henri IV et surtout sous Louis XIII. Simple soldat, il gravit les échelons de la hiérarchie militaire. Les disgrâces dues à ses emportements et son refus obstiné de servir Richelieu, par loyauté envers Louis XIII, l'empêcha d'atteindre les plus hautes fonctions. Sur la fin de sa vie, le Capitaine aux Gardes du Roi, promu Maréchal de bataille, se retira à Port Royal des Champs, puis de Paris et confia ses souvenirs à Pierre Thomas du Fossé. Selon Madame de Sévigné, les Mémoires de Pontis, parus en 1676, firent beaucoup de bruit, certains l'accusant même d'avoir imaginé les aventures d'un héros de roman. Joseph Roman, historien, et Sainte Beuve ont réhabilité l'œuvre controversée. Il faut dire que le scepticisme de Voltaire fut terrible : « *Il est fort douteux que Pontis ait jamais existé* ».

Pendant que De Pontis gardait les montagnes de Provence et du Dauphiné, il vint au Château, alors que tout était en trouble et en confusion dans le Royaume. Pierre de Poligny était le seigneur de « Vaubonnez », une terre érigée en baronnie depuis 1632, mais résidait souvent à Gap et à Grenoble. Il avait succédé à son oncle, le seigneur de la Fare, lequel s'appelait aussi Pierre de Poligny. Ce dernier avait en partie reconstruit, en 1608, la vieille maison forte, devenu le Château et avait racheté de nombreuses terres de l'ancien domaine des Alleman.

En 1645, lorsque le neveu, seigneur de Corps et d'Ambel prêta hommage de la baronnie de Valbonnais, l'héritage avunculaire était grevé d'un passif important. L'exaspération des populations, l'impopularité du baron et « *le vent de fronde, qui soufflait sur tout le pays et ébranlait, jusque dans les montagnes du haut Dauphiné, l'autorité de la noblesse* » groupa les mécontents contre lui selon Charles Freynet dans son ouvrage « Les Alleman et la seigneurie de Valbonnais » paru en 1939 à Grenoble dans l'imprimerie Allier père & fils. La situation financière déplorable et l'âge avancé du Seigneur valbonnetin expliquent le grief de pusillanimité reproché à Pierre de Poligny par De Pontis dans ses Mémoires. J'ai choisi de vous conter, à travers quelques morceaux choisis des souvenirs du Capitaine, les très graves incidents qui ont eu lieu à Vaubonnez, aux alentours de 1648.

Pierre de Poligny avait épousé Uranie de Calignon, la fille du chancelier de Navarre. Il possédait, selon De Pontis, allié de la famille du baron, « *une terre considérable, nommée Vaubonnez, qui est comme une espèce de petit royaume tout séparé, puisqu'elle contient quinze villages qui sont tous enfermés de précipices et de fossés naturels, et que l'on n'y entre que par trois ponts de pierre différens* ». En 1648, l'année de tous les dangers, Madame Poligny songeait bien sûr à compléter ses alliances en mariant l'année suivante son fils Jacques de Poligny, avec Anne de Pontis, la nièce du Capitaine. Selon le généalogiste Charles Freynet, « *le sieur André Richard, né d'une fille naturelle de Guigues de Poligny, avait réussi, à raison de cette descendance, à se faire nommer Capitaine Châtelain de la seigneurie. Oubliant ce qu'il devait à ses maîtres, il groupa les mécontents* ». Voici donc des extraits d'un témoignage savoureux, issue des relations confiantes entre le vieil homme de guerre, âgé de 77 ans, et une plume de 23 printemps, le sieur Du Fossé.

La maison de Poligny est illustre en la province de Dauphiné ; et elle possède une terre considérable , nommée Vaubonnez , qui est comme une espèce de petit royaume tout séparé , puisqu'elle contient quinze villages qui sont tous enfermés de précipices et de fossés naturels , et que l'on n'y entre que par trois ponts de pierre différens. M. de Poligny , âgé pour lors de quelque soixante et cinq ans , avoit un fils à qui il donna le nom de cette terre de Vaubonnez ; mais il y avoit de plus un bâtard dans la maison , nommé Richard , à qui M. de Poligny donna la châ-tellenie ou bailliage de la terre seigneuriale , et qui se conduisit de telle sorte dans cette charge , qu'il trouva moyen de s'enrichir en quelques années de plus de deux cent mille livres. M. de Vaubonnez étant encore fort petit , on lui donna un précepteur qui avoit un fort grand soin de lui , et qui l'élevoit selon sa qualité. Lorsqu'il fut devenu plus grand , et qu'il eut atteint l'âge de douze ans , on lui donna une arquebuse , et son précepteur le menoit quelquefois pour lui apprendre à tirer sur des grives et sur des merles.

Un jour donc qu'ils étoient sortis pour se divertir , ils rencontrèrent le sieur Richard , qui se donnoit la

liberté de venir chasser hautement sur ces terres. Ce jeune gentilhomme, ne pouvant souffrir cette hardiesse, lui demanda qui lui avoit donné permission de venir ainsi chasser, et lui témoigna qu'il s'en tenoit offensé, ajoutant qu'il n'entendoit pas qu'il en usât de la sorte à l'avenir. Richard, qui étoit fort insolent, et qui menoit une vie digne de sa naissance, lui repartit fièrement que ce ne lui étoit pas une chose extraordinaire, puisque de tout temps il y chassoit, et qu'il s'étonnoit de ce qu'il le trouvoit mauvais. M. de Vaubonnez lui répliqua qu'il ne savoit pas si c'étoit là sa coutume, mais qu'il lui donnoit avis de n'y retourner pas davantage; et que s'il l'y retrouvoit il lui feroit ôter son arquebuse. Richard répondit fort insolemment que qui que ce soit ne lui ôteroit son arme qu'après qu'il lui en auroit cassé la tête. Le précepteur de M. de Vaubonnez, l'entendant parler de la sorte, lui dit qu'il s'oublioit, et qu'il ne se souvenoit pas que c'étoit à son seigneur qu'il parloit, qu'il n'étoit que le bailli de la terre de Vaubonnez, et que c'étoit de M. de Poligny qu'il tenoit toute sa fortune. « Je sais, repartit Richard, de qui je tiens ma fortune; ce n'est pas de vous que je dois l'apprendre, et vous vous-mêlez de ce qui ne vous regarde pas. Lorsque monsieur sera plus grand nous lui parlerons et nous nous expliquerons ensemble sur cette affaire. » Le précepteur lui répliqua très-sagement que les affaires de M. de Vaubonnez étoient les siennes, qu'il ne mériteroit pas d'être à son service s'il ne prenoit intérêt à ce qui le regardoit, et qu'enfin il lui conseilloit de se tenir dans son devoir s'il ne vouloit s'en repentir. Sur cela il y eut plusieurs paroles dites avec

chaleur de part et d'autre, et ils se séparèrent fort piqués.

Richard résolut dès lors de se venger du précepteur de M. de Vaubonnez, étant principalement piqué contre lui à cause qu'il l'avoit un peu poussé, et qu'il ne considéroit celui dont il avoit la conduite que comme un enfant. Il vint donc un jour dans le dessein de l'assassiner; et, ayant eu l'effronterie d'entrer dans la cour même de Vaubonnez, comme il l'aperçut avec ce jeune gentilhomme à la porte du logis, il tira sur lui un coup de fusil ou d'arquebuse dont il le tua, et prit la fuite. Une insolence si extraordinaire, et un assassinat si noir, irrita extrêmement madame de Poligny. Elle poursuivit cet homme par les voies ordinaires de la justice, et le fit enfin condamner par l'intendant de la province à être pendu. Le meurtrier, jugeant qu'il étoit perdu s'il ne faisoit évoquer son affaire hors de la province, résolut de s'en aller à Fontainebleau afin d'y poursuivre au conseil cette évocation; sous prétexte que madame de Poligny étoit toute puissante au parlement de Grenoble. C'étoit quelque temps avant la première guerre de Paris, et j'étois pour lors à Fontainebleau; mais comme je ne connoissois point ce misérable, et que je n'avois point été encore informé de son affaire, quoique j'eusse l'honneur d'être allié de madame de Poligny; il obtint une sauve-garde du Roi pour avoir la liberté de solliciter messieurs du conseil, et se faisoit néanmoins accompagner partout de trois ou quatre grands laquais, et de quelques-uns de ses amis aussi déterminés que lui.

Je reçus quelque temps après une lettre de ma-

Chantelouve : Marcel Vieux, généalogiste et historien local, a transcrit entre 1990 et 1991 un précieux témoignage de la vie de nos aïeux sur la commune de Chantelouve, relaté par Jean Joubert-Ainarde, maire pendant une vingtaine d'années. Le document original émanait d'Etienne Bos du Périer et a été écrit au début du XIX^e siècle. Nous avons commencé sa publication dans notre N°106. Voici la suite...

moment l'herbes qu'il avait conservé par le moyen de ses menaces et de son asciduité pour banifier le sol; cette lutte avec les bergers aurait duré longtems, Cotton devenant de plus en plus dans le retour de l'age finissait par n'inspirer presque plus de crainte aux bergers lesquels peut-être par la suite auraient repris leurs droits de parcours audit Fleynet, si le fils aîné de Cotton ne prend sur lui de se considerer comme le maître absolu de cette montagne en raison des travaux de son père, ces motifs ou tout-autres dont j'ignore lui font former le projet de faire respecter le Fleynet, par la force il se sent propre à cela la nature lui à donné une taille colossale et du courage il menace de droit et de gauche les coups succèdent aux menaces, il frappe aujourd'hui Pierre, demain Jacques, après de-main Gauthier et Paul, jette enfin l'effroi et l'épouvante aux bergers, désorganise entièrement la ligue enfantine qui n'ose plus approcher qu'

F.65.

de fort loin le Fleynet, la victoire remportée sur les bergers lui fait entreprendre la conquete des bois d'alentour, mais on lui oppose un obstacle insurmontable il est contraint de céder heureux d'en être quitte en se bornant à jouir du Fleynet mais par un motif de reconnaissance ou autrement son père à soit disant vendu le fameux Fleynet, à son fils Jacques qui indubitablement saura se meriter mieux que l'aîné les regards de la commune c'est d'ailleurs ce qu'en pense le sousigné il en resultera après tout bien ou mal il n'a dorénavant aucun motif essentiel pour provoquer l'indulgence de la commune en faveur de cette maison, sa malheureuse soeur f^{de} Cotton est décédée au moyen de quoi peu lui importe du reste ==

JOUBERT-AINARDE .

La montagne des Freys indivise avec Ornon est un local gazonné et en pente, d'une fertillité assez considérable en proportion de son contenu qui n'est pas spacieux, nos habitants pauvres depuis Bigot en haut y fauchent plus ou moins toutes les années et y perçoivent du foin excellent, ont n'y même paître les troupeaux de menu-pieds et les vaches aux Fleynet, en revanche les habitants du Rivier en retirent encore mieux la quintessence par la raison que ce quartier de montagne est à leur proximité, ils y fauchent bien plus que nous, ils y ramassent l'herbes mortes pour y faire de la litière et leurs bestiaux de toute espèce y vont journellement paquerer .

Je suis étonné et je ne conçois pas comment il peut se faire que le centre de cette montagne qui est le meilleur se trouve communal, et que ses extrémités les plus élevées soit des prairies qui appartiennent



Périple alsacien et cabaret : *comment ça Valb ?*

